Conseil d'administration des chemins de fer nationaux au point de voter aveuglement tous les montants demandés pour la construction de voies ferrées.

Quelques SENATEURS: Très bien.

L'honorable M. BEIQUE: Il peut avoir donné au Conseil une latitude raisonnable, mais sûrement le Parlement a droit de savoir si les demandes faites et les dépenses suggérées sont justifiées.

L'honorable M. McMEANS: Je suggérerais à l'honorable sénateur de demander, lorsqu'il soumettra cette question au Conseil, s'il ne serait pas préférable d'enlever les rails là où les lignes font double emploi et de les utiliser pour ces lignes dont on a un si grand besoin.

L'honorable M. DANDURAND: Je demanderai en passant si mes amis de l'ouest incluent le chemin de fer de la baie d'Hudson dans leur condamnation.

L'honorable M. WATSON: J'espère que le Sénat accèdera à la requête de l'honorable leader du Gouvernement. Il a invité chaque sénateur à donner son opinion sur la nécessité de l'un ou l'autre de ces embranchements. Le Parlement du Canada a décidé il y a quelque temps, de se lancer dans une entreprise ferroviaire. Il a fait l'acquisition des chemins de fer Nationaux et si vous consultez la carte qui est devant nous, vous constaterez que tous les embranchements dont il est question ont pour but d'alimenter ce réseau.

L'honorable M. FOWLER: Plutêt le le saigner.

L'honorable M. WATSON: Je n'aimersis pas à voir le Sénat disposer de ce bill d'une manière aussi sommaire. Je connais personnellement quelques-unes des lignes projetées et je sais qu'il est nécessaire de les construire: Si nous étudions ce bill en comité, je crois que nous pourrions, si nous je jugeons à propos en éliminer quelques-unes. Comme on l'a dit, il y en a plusieurs qui sont régalées depuis cinq ou six ans.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: L'honorable sénateur croit-il sérieusement que le Sénat va se former en comité, et décider de rejeter une ligne après en avoir adopté une autre?

L'honorable M. WATSON: Pourquoi pas? C'est notre affaire. Je connais des colons qui sont établis depuis vingt-cinq ans le long des voies projetées.

L'honorable M. ROBERTSON: Si une personne s'en allait au pôle nord vous croiriez-

vous obligé de lui construire une ligne de chemin de fer?

L'honorable M. WATSON: Quand ces gens se sont établis dans ces régions, on leur avait promis les lignes en question; les chartes avaient été accordées et dans plusieurs cas, les premiers nivellements avaient été faits. Je ne crois pas que nous devions rejeter le bill d'une manière sommaire quand il nous est possible de considérer quelle proportion pourrait être construite cette année, et quelle autre pourrait être remise à plus tard.

L'honorable M. ROBERTSON: Je désire attirer l'attention sur un autre aspect de la question qui s'en suivrait forcément. Nous savons tous qu'une fois construit, un chemin de fer doit être exploité.

L'honorable M. BELCOURT: Et pour cela il faut de l'argent.

L'honorable M. ROBERTSON: Sur les 22,-000 milles que comprend le réseau des chemins de fer Nationaux il y a 2,486 locomotives, ou approximativement 11 locomotives par 100 milles, ce qui veut dire qu'il faudrait 110 locomotives pour ces embranchemens. Chaque locomotive coûte \$50,000 et plus. Il y a 2,600 wagons de voyageurs en service sur les lignes des chemins de fer Nationaux, soit 12 par 100 milles de voie. Ces wagons coûtent de \$10,000 à \$20,000 chaque, suivant leur classe. réseau possède aujourd'hui 130,000 wagons de marchandises, ou 5.45 par mille de voie ferrée, ce qui voudrait dire 5,450 wagons de toutes sortes qu'il faudrait construire afin de donner aux embranchements leur part de matériel roulant. Le coût de tout ce matériel roulant aux prix du jour, serait approximativement de \$20,000,000 à ajouter aux chiffres précédents. Je suggère que l'honorable sénateur place ces faits devant le gouvernement quand la question sera de nouveau discutée

L'honorable M. BELCOURT: Je propose l'ajournement du débat.

La motion est adoptée et le débat est ajourné.

LE TRAITE DU FLETAN

Le Sénat procède à l'étude d'un message de la Chambre des communes priant le Sénat de se joindre à la Chambre au sujet d'une résolution déclarant que le parlement approuve le traité entre Sa Majesté et les Etats-Unis d'Amérique pour la préservation de pêcheries de flétan dans le nord de l'océan Pacifique.

L'honorable M. DANDURAND: Un traité a été signé le 2 mars, à Washington, par des plénipotentiaires représentant Sa Majesté le